

Actualités :

- En bref : l'agrion, les autres créatures et nous !
- On aime....
- Rapport d'expertises faunistique et floristique
- Compétences et patrimoine
- Faïence d'art de Nevers du tricentenaire
- Les futurs candidats aux Municipales et la Baratte ??

Les gens :

- Brigitte Compain répond à Jean-Pierre Foltier
- Patrimoine :
- Poème : la Ballade des Mangeux d'ail »

En bref : l'Agrion de Mercure a beaucoup fait parlé de lui cet été mais ne doit pas faire oublier la protection et le développement de la faune et flore sauvages présentes sur le site de la Baratte. Nos jardins doivent nous permettre de répondre à la question de notre place dans la nature !

Nul doute que les gens présents agiront dans le bon sens ! : le jardinier respectueux de la nature, l'adhérent associatif engagé, l' élu local et le représentant de l'Etat responsables, le visiteur curieux, l'enfant apprenant, le journaliste attentif, l'enseignant transmetteur, le naturaliste toujours émerveillé, le riverain respectueux de son environnement, le passant étonné et Saint-Fiacre, le bon Saint-Fiacre à l'écoute de notre prière : Saint-Fiacre, priez pour nous ! Nous vous le rendrons puisque 2008 vous sera entièrement dédié !

TRES BONNE ANNEE 2008 A TOUTES ET A TOUS AVEC SAINT-FIACRE LOIRE-BARATTE !

Actualités

Des compétences au service de notre patrimoine et de notre ruralité

La défense et la promotion de notre patrimoine, de nos jardiniers professionnels et amateurs, la protection et le développement des faune et flore, la recherche sur notre histoire, la photographie, la valorisation de notre identité culturelle, l'entretien d'un réseau de partenaires, l'accueil de stagiaires, la pédagogie, l'art dans les jardins, la réflexion sur le développement de projets d'avenir.... Tout ceci est possible grâce aux diverses compétences existantes au sein de Saint-Fiacre Loire-Baratte. Nous invitons les personnes désireuses d'apporter de nouvelles compétences ou leurs témoignages à prendre contact avec nous, incontournables « Mangeux d'ail ».

Contact au 06 10 39 57 26 ou
e-mail : st-fiacre@caramail.com

RESPECT DE LA REGLEMENTATION : DEMANDE D'ARRETE DE PROTECTION DE BIOTOPE

Les expertises faunistique et floristique sont terminées. Elles mettent en évidence la présence de neuf espèces de libellules, d'amphibiens, d'oiseaux et d'une nouvelle sous-espèce de graminée découverte par M. Roger Goux : l'Agrostis gigantea var. gouxii Portal, qui a mobilisé 3 éminents botanistes.

La réglementation doit être aujourd'hui appliquée afin de protéger l'agrion de mercure, son habitat et de favoriser son développement. Cette espèce menacée est très protégée.

Un arrêté de protection de biotope a été demandé à la Préfecture de la Nièvre, à la Commission des Sites, à la DIREN Bourgogne. La Commission Européenne et la Secrétaire d'Etat du Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable, Nathalie Kosciusko-Morizet ont connaissance du dossier. La mise en place d'un observatoire de notre patrimoine naturel se concrétisera dès 2008.

Au regard de la réglementation, quelques précautions s'imposent d'ores et déjà : l'utilisation d'intrants (herbicides, pesticides) est interdite dans les fossés et sur leurs bords. Une large bande herbeuse de part et d'autre des fossés doit être respectée : l'utilisation des broyeurs est proscrite, le fauchage est autorisé à certaines périodes de l'année. L'entretien des fossés relève d'un cahier des charges précis qui sera diffusé sur le secteur. Nous comptons sur les collectivités locales pour relayer l'association dans sa démarche de sensibilisation.

Des essais de toilette de fossé centrale de la Chaume ont été réalisés par notre association. Voir <http://www.loire-baratte.com/inventaires1.htm>

ON AIME :

Biobourgogne qui relaie l'information suivante : « Le Conseil Régional de Bourgogne s'engage en 2007 à supporter 80% du coût des contrôles et de la certification de l'agriculture biologique et à maintenir l'agriculture biologique dans les territoires à enjeux « eau et biodiversité » ». http://www.biobourgogne.fr/cgab/index.php?option=com_content&task=view&id=61&Itemid=35

Solidaire avec les Paysans qui développe une agriculture périurbaine avec des partenaires producteurs et consommateurs, le triangle vertueux : paniers maraîchers à la Baratte, produits laitiers à Marzy et poulets à Vernuche. Contact : Serge Athiel : 06 82 65 42 04

Commémoration du tricentenaire de la Confrérie de Saint-Fiacre : Faïence de Nevers en souscription

Gardez témoignage de l'histoire de nos jardiniers réunis en Confrérie de Saint-Fiacre en 1708 à travers une faïence artistique de Nevers réalisée, en exclusivité, pour notre association (voir notre motif ci-contre).

Chaque pièce sera millésimée et numérotée.

Renseignements au 06 10 39 57 26



« Connaître d'où tu viens, savoir où tu vas »
© Brigitte Compain-Murez

Rencontre avec les futurs candidats aux élections municipales

L'association a contribué au Grenelle de l'Environnement. Bien que totalement apolitique, sa préoccupation principale reste l'avenir et le développement des jardins de la Baratte. Cinq ans c'est court et c'est long !

Sur les jardins, Mme Martine Mazoyer, candidate aux Municipales de Nevers a bien voulu répondre à notre question : « Si vous êtes élu(e), que comptez-vous faire pour la Baratte pendant votre mandat et au-delà ? »

Nous continuons notre tour des popotes auprès des candidats. Restitution de notre enquête avant les élections.